



### **Bénir :**

#### ***Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples***

La réflexion sur le thème synodal a commencé dans notre Eglise de Grenoble, comme dans de nombreuses autres partout en France. L'ampleur du sujet, sa difficulté, mais aussi sa richesse nous conduisent à vous proposer ce supplément à ECHOS ; en effet, tous les thèmes et tous les aspects de la bénédiction ne pourront pas être étudiés dans tous les groupes ou réunions ! Ce supplément pourra alimenter les réflexions personnelles... **que vous pouvez nous envoyer si vous souhaitez les partager.**

Nous nous sommes réunis au temple d'Alleverd dimanche 25 mai, pour une approche biblique de la bénédiction, animée par nos deux pasteurs, Hugues Girardey et Joël Geiser. Philippe Sautter présente ci-dessous une synthèse de la journée. Joël Geiser propose ensuite des « jalons » pour avancer dans le sujet, mettant en évidence les enjeux et les écueils ! Et nous vous proposons enfin des questions simples et pratiques, dont la réponse n'est jamais évidente !

**Nous poursuivrons ce débat en Eglise le samedi 20 septembre 2014, rue Fourier, de 9h30 à 12h30. Venez nombreux, la diversité des opinions est une vraie richesse à partager !**

L'Eglise protestante unie de France a édité deux tomes de la revue « Information-Evangélisation » consacrés à ce sujet. Vous pouvez les commander aux éditions Olivetan, ou les télécharger sur Internet : <http://www.eglise-protestante-unie.fr/En-bref2/Benir> .

*Laurence Largillier, pour le comité de rédaction*



### ***Ça veut dire quoi, Bénir ?***

C'est en quelque sorte la question qui nous a été posée le 25 mai, à Alleverd, lors de la première journée consacrée par notre Eglise locale au thème synodal. Après une introduction assurée par nos pasteurs Joël et Hugues, nous avons été répartis en petits groupes, pour étudier divers textes bibliques racontant des bénédictions :

#### **Genèse 1 et 2**

La bénédiction est prononcée directement par Dieu ; elle est conditionnée par son jugement, constatant que la création est bonne (réussie !). C'est une bénédiction en forme d'exhortation, promouvant la vie (*Croissez et multipliez*).

#### **Deutéronome 28**

Il s'agit là d'une bénédiction de Dieu directement vers l'homme, comme une promesse de bienfait sous condition d'écouter le Seigneur, de mettre en pratique ses commandements. Ce texte nous gêne car la bénédiction nous apparaît ici comme une récompense, conditionnelle, un peu comme la théologie de la prospérité. C'est une théologie de la rétribution, qu'il nous faut actualiser, articuler avec la théologie de la Grâce. De plus non seulement l'homme est béni, mais aussi ses biens, son bétail. Nous autres, protestants, ne sommes pas très à l'aise avec ce genre de bénédic-



Une assemblée attentive et studieuse à Alleverd le 25 mai 2014.

tion, comme celle des bateaux, pour qu'ils soient épargnés par les tempêtes.. Quel enseignement pour moi aujourd'hui ? Si je demande une bénédiction personnelle, à un moment où j'en ai besoin, je dois me sentir prêt à être à l'écoute de Dieu.

**Genèse 48** Le patriarche Jacob prononce une bénédiction de la part de Dieu (mais riche de son expé-

*(Suite page 2)*

rience spirituelle propre) sur Joseph et ses deux fils Ephraïm et Manassé. Il y a d'une part une rupture dans la tradition car Jacob ne bénit pas l'aîné mais le cadet (et une forme de détournement à son profit...), mais aussi une continuité dans la transmission de la bénédiction de père en fils depuis Abraham. Nous sommes aujourd'hui encore au bénéfice de cette chaîne ininterrompue de bénédictions qu'il nous appartient de poursuivre.

### 1 Pierre 3 et 4

Pierre enjoint à ses lecteurs de bénir, avec un choix très clair de cheminement : faire rupture avec ceux qui vivent dans la débauche. La posture d'ouverture et l'appel à la paix n'empêchent pas de poser une différence de vie pour le chrétien. Mais dans quel domaine concret ?

Du débat en plénière au retour des groupes, je retiens quelques idées-force.

La bénédiction est plus efficace que la malédiction ou la « rumeur » (La grâce surabonde).

La bénédiction est un cadeau, une promesse, une puissance, mais aussi une responsabilité.

La bénédiction est en partie magique, car l'homme a besoin de rite. Elle peut être performative, c'est-à-dire entraîner du bien, par sa seule parole.

L'amour de Dieu est inconditionnel mais la bénédiction suppose un engagement. Cela induit une tension, qu'il n'est pas possible de trancher : peut-on refuser

une bénédiction (par exemple un pasteur pour un couple ou un baptême) ? Est-ce à nous de juger ? On peut espérer que la bénédiction que l'on donne de la part de Dieu agisse un jour... D'un autre côté ce geste atteste qu'il se passe quelque chose d'important, qui a du sens, qui solennise et on doit poser la question pourquoi le fait-on ? Si le pasteur a l'intime conviction que le projet n'est pas viable, que la bénédiction n'a pas de sens, peut-il refuser ?

La bénédiction en Eglise n'est pas un sacrement mais est-elle uniquement une parole de bienveillance ? En Eglise c'est aussi une forme de rituel, qui donc doit pouvoir être posé dans un cadre, avec la possibilité de refuser.

Il ne faut pas mélanger exhortation et bénédiction : en fin de culte, l'assistance est exhortée (à vivre l'Evangile, à sortir, à témoigner...) puis bénie. De même lors d'une cérémonie de mariage, les conjoints s'engagent dans une alliance, ils sont exhortés à demeurer dans l'amour et la fidélité puis sont bénis.

Nous sommes invités à poursuivre cette réflexion avec le questionnaire en page 4. C'est une bonne entrée en matière pour élargir notre regard, avant d'aborder la deuxième partie de l'étude du thème synodal, le samedi 20 septembre, qui portera sur le mariage, y compris celui de couples de même sexe.

**Philippe Sautter**



## ***Jalons pour une bonne parole sur la bénédiction***

Le sujet synodal autour de la bénédiction de couples de même sexe qui nous est proposé aujourd'hui touche à de multiples domaines de la foi (ou disciplines théologiques). Je voudrais ici les rappeler et souligner quelques enjeux sous-jacents pour nous aider à cheminer dans ce débat vers une parole mûrie, étayée, partagée. Les numéros spéciaux de *Information-Evangélisation* (consultables sur Internet et bientôt disponibles au secrétariat/bibliothèque) nous invitent d'ailleurs à aller dans ce sens, ouvrant successivement les dossiers anthropologique, biblique, théologique, ecclésial. Au moment biblique incontournable, doit suivre une reprise théologique, plus large, plus réflexive, plus systématique, qui fait aussi appel aux connaissances scientifiques ou expérimentelles, passage obligé pour mieux saisir la réalité et les enjeux

présents de la question. L'Eglise, enfin, ne peut s'économiser de penser la pertinence et les modalités de ses pratiques : ce qu'elle veut affirmer ou appuyer par ses paroles et ses rites, ce qu'elle veut laisser comme liberté individuelle ou à l'appréciation d'un accompagnement pastoral. Reprenons ce parcours d'un peu plus près.

### **Une lecture attentive, pondérée et interprétative des Ecritures**

Le sujet « bénir » nous invite à relire les Ecritures, norme première de notre foi protestante, comme nous venons de le faire brièvement à Alleverd. Cette lecture individuelle et communautaire doit se faire de manière attentive pour y chercher ce que Dieu nous dit et non y retrouver nos convictions préétablies ; elle doit être compréhensive et pondérée, mettant en harmonie – en débat tout du moins – la diversité des textes



La discussion est sérieuse...

de l'Ancien et du Nouveau Testament, veillant à ne pas survaloriser tel passage isolé. En l'occurrence ici, la Bible ne parle guère de l'institution du mariage en tant que tel, mais davantage des enjeux d'amour, de fidélité, de violence entre personnes (et entre Dieu et son peuple) et a davantage en tête la confusion des sexes (l'homme « faisant » la femme) que notre notion moderne d'homosexualité.

Cette lecture enfin ne peut être qu'herméneutique, c'est-à-dire qu'elle nous implique, nous oblige

à l'interprétation, pour éclaircir le sens, pour hiérarchiser entre des visions différentes parmi les auteurs bibliques, mais surtout pour prendre en compte l'épaisseur historique des textes, discerner ce qui ressort des mœurs et des visions du monde de l'époque de ce qui est important et vrai quels que soient les temps, du moins pour ici et maintenant (quelques exemples aujourd'hui évidents : la législation du Lévitique sur le pur et l'impur, le statut de la femme au temps de Jésus). Cette lecture critique est dangereuse – elle peut nous laisser seul juge, nous faire succomber aux modes – mais elle est incontournable.

### **Que vient faire l'Eglise dans cette histoire ?**

Le débat synodal met en jeu notre ecclésiologie, c'est-à-dire ce qu'est l'Eglise dans notre compréhension de l'Evangile et les rôles que nous lui donnons. Il faut ici nous demander s'il importe ou non comme chrétien de se préoccuper d'un événement de la vie sociale, s'il est du ressort de l'Eglise de dire une parole ou de poser un geste touchant la vie affective et le projet familial de deux individus. L'emprise des habitudes et l'histoire pèsent ici d'un grand poids ! L'histoire tardive de l'institution religieuse du mariage « classique » nous incite naturellement à relativiser celui-ci. Les protestants français écartés de cette institution pendant la période de la Révocation y sont moins attachés que les catholiques. Nous avons salué l'arrivée du mariage civil comme une sorte de reconnaissance et – par affinité avec la laïcité – nous sommes tentés de laisser ce domaine au seul pouvoir politique (d'où notre faible implication dans le débat sur le mariage pour tous). Nous peinons donc à donner un sens à ce qui n'est pas pour nous un sacrement et que notre déclaration de foi de 1938 appelait en son temps nos « solennités religieuses ».

La bénédiction de couples convoque ensuite la théologie pratique dans ses dimensions litur-

gique et pastorale. Liturgique puisqu'il est question de pertinence et d'extension de célébrations communautaires pour un événement spécial ; mais également pastorale puisqu'il s'agit de dire quel accompagnement nous voulons offrir à ces couples et ce que fait l'Eglise quand elle répond à des demandes parfois assez éloignées de ses propres convictions (par exemple des célébrations de couples hétérosexuels peu engagés voire non croyants). La place maintenue du registre, l'identité de celui qui préside, le lieu où est célébrée la bénédiction sont autant de questions pertinentes qui nous forcent à repenser le fond de nos pratiques. Le *statu quo* était jusque-là confortable ; reconnaissons que les demandes venues des chrétiens homosexuels nous obligent opportunément à la cohérence.

### **Les biais d'une approche par la bénédiction**

Le choix national d'une approche large du thème de la bénédiction ne doit toutefois pas nous faire oublier que les cultes que nous célébrons à l'occasion d'un mariage comportent aussi bien d'autres éléments que la seule bénédiction : l'engagement mutuel des époux tout d'abord, qui constitue le noyau central sacramentaire côté catholique, que nous maintenons et valorisons liturgiquement malgré l'incohérence de son double avec la mairie ; la valorisation de l'alliance entre deux êtres ensuite, symbolisée par les bijoux du même nom, appuyée sur une théologie de l'alliance qui est le marqueur fondamental de la pensée réformée au niveau international. Rappelons-nous également que ce culte particulier contient un rappel du sens que nous chrétiens donnons au mariage, moment liturgique dont le contenu a perdu de son évidence et qui est justement l'objet de notre réflexion. Signalons enfin l'exhortation faite aux mariés.

Cette accentuation récente sur la bénédiction au détriment des autres éléments liturgiques du



...Sous les portraits des Réformateurs...

« mariage protestant » doit être bien analysée. Elle n'est pas sans lien avec la place décroissante laissées aux Eglises dans notre société ni, en interne, avec un certain désintérêt théologique envers une éthique chrétienne développée davantage dans la pensée de Calvin que dans celle de Luther. La bénédiction à laquelle nous sommes appelés a à voir avec la grâce et la Bonne Nouvelle à transmettre, mais cet élément doctrinal central ne saurait à lui seul dire le tout de nos pratiques d'Eglises. Puisque la bénédiction s'incarne dans tel lieu, dans tel mot et tel geste, à destination de telle personne, elle se doit d'intégrer les logiques propres à la pastorale, à la liturgique, à l'éthique. Les formes historiques et sociologiques qu'elle prend ne sont pas indifférentes.

### **De la morale à l'enfant**

La question qui nous occupe est bien sûr aussi une question éthique, dans son versant d'éthique sexuelle mais plus encore d'éthique familiale. En instituant un culte spécial, en mettant en exergue les paroles d'engagement, l'amour, la fidélité, nous ne faisons pas autre chose que de dire l'importance qu'ont pour nous ces valeurs, notre souci de les voir présentes dans la société, mises en exergue et défendues dans l'Eglise. Ici, la difficulté tient davantage à l'articulation de ce discours avec les formes nouvelles de conjugalité et les réalités familiales contemporaines multiples, qu'au désir d'engagement fort et dans la durée de deux homosexuels, ce que nul ne condamnera.

L'enjeu est ailleurs ! Par réaction aux accents de la théologie mo-

rale catholique, notre Eglise a souvent valorisé la notion de couple plutôt que celle de famille et laissé relativement de côté la réflexion sur la place de l'enfant (France Quéré fait ici exception...). C'est aussi en ce sens – et pas seulement à cause de tel verset du Lévitique – que la demande des couples homosexuels nous trouble, nous protestants. Ils s'aiment et veulent le faire dans la durée, ils désirent une reconnaissance publique, ils associent Dieu à leur vie et demandent sa bénédiction, ils ont peut-être même un projet parental... Ils nous forcent donc à nous positionner sur ce que nous avons pris bien garde de valoriser ou même de penser : quelle place nous donnons aux enfants dans l'histoire d'un couple, quelle importance a pour nous la filiation dans l'institution du mariage, de quelle manière nous intégrons la fertilité (le « croissez et multipliez » de Genèse 1) dans la célébration chrétienne qui atteste la création d'une cellule familiale. La question est difficile. Le choix fait par la France de ne pas distinguer dans sa législation récente entre union hétérosexuelle et union homosexuelle a, à l'évi-

dence, durci le débat et clivé ses citoyens. La filiation y est bien apparue comme l'enjeu décisif, tant pour les associations *LGBT* militant pour l'accès à l'adoption et à l'aide médicale à la procréation, que pour les tenants de la « Manif pour tous ».

### Quelle égalité, quelle différence ?

Il est sans doute aussi dommage que le débat sociétal comme ecclésial ait laissé de côté certaines questions, difficiles et fortement clivantes, mais décisives à l'avenir. Citons la question de l'égalité symétrique entre les sexes, la dissociation apparue entre filiation et parentalité, ou les perspectives ouvertes par les développements scientifiques autour de la procréation (utérus artificiel en particulier...) et du transhumanisme.

On le voit, si l'on veut prendre au sérieux la question qui nous est posée, on ne saurait se limiter à une approbation globale et généralisante de la bénédiction, à une lente et différée accommodation aux mœurs du temps, à une démission de toute parole chrétienne en faveur du seul débat socio-

politique citoyen. On ne saurait non plus étouffer en nous les maigres et les remises en question venus de l'écoute légitime des demandes des chrétiens homosexuels, nos frères et sœurs attirés par leurs semblables et voulant donner poids personnel, profondeur spirituelle et reconnaissance communautaire à leur choix mûri et engageant de vie commune. Notre attitude devra, dans le détail et le concret, dans les mots et dans les gestes, trouver sa pertinence, en alliant recherche de la vérité et pratique de l'amour. En nous sachant au bénéfice d'un oui gracieux et large de Dieu, ce même Dieu qui nous met à part et nous invite à la sainteté, qui nous rend libre et nous conduit au service des autres.

**Joël Geiser**



## ***Des questions pour réfléchir...***

Comment comprenons-nous la bénédiction prononcée sur les couples à l'occasion de leur mariage ? S'agit-il de bénir des personnes ? Un couple ? Un projet ? Une histoire ?...

Pourquoi une bénédiction de mariage a-t-elle lieu le plus souvent lors d'une célébration spéciale ? Pourquoi l'inscrire dans un registre alors que d'autres ne le sont pas ?

Voulons-nous proposer aux couples mariés de même sexe qui le demanderaient une bénédiction de leur union semblable à celle pratiquée pour les couples hétérosexuels ? Une autre forme de bénédiction, et alors laquelle ? Une autre forme d'accompagnement ecclésial ? Rien du tout ?

Voulons-nous accompagner à travers une bénédiction les personnes dont le couple connaît une rupture ?

Est-il préférable d'encadrer la pratique de la bénédiction dans des listes et des liturgies décidées en synode ?

Voulons-nous proposer une bénédiction aux couples pacés ou cohabitants qui le demanderaient, ce que la législation actuelle ne permet pas ?



Même les sujets « sérieux » peuvent être abordés dans la bonne humeur !